

COMMUNIQUE DE PRESSE DU COMMISSARIAT AUX ASSURANCES

Au 4^{ème} trimestre 2024, l'augmentation de l'encaissement observée en 2023 se poursuit pour le secteur de l'assurance non vie et l'augmentation importante observée depuis le début de l'exercice s'est confirmée pour l'assurance vie.

L'encaissement du secteur de l'assurance non vie se monte à 19,6 milliards d'euros à la fin de l'exercice 2024, ce qui représente une augmentation de l'ordre de 4,27% de l'encaissement enregistré en 2023 (18,8 milliards d'euros).

Si les chiffres semblent indiquer une bien meilleure performance des affaires internationales au regard des affaires locales, il est nécessaire de préciser que l'apparente stagnation du secteur local est la conséquence de la neutralisation comptable en 2023 d'une entrée de portefeuille par le compte des primes.

Nonobstant cette opération, le secteur local présente une croissance en ligne avec les affaires internationales.

Globalement, le secteur de l'assurance non vie maintient une progression régulière depuis maintenant plusieurs exercices, et ceci en dépit d'un retournement du cycle de souscription.

En termes d'encaissement brut, le secteur de l'assurance vie présente une augmentation de près de 41,03% au 4^{ème} trimestre 2024 par rapport au 4^{ème} trimestre 2023. Cette forte augmentation est due principalement aux produits à rendements garantis (72,36%) et dans une moindre mesure aux produits en unités de compte (28,88%).

L'encaissement vie atteint un total de 26,8 milliards d'euros rapporté à 19,0 milliards d'euros à la même période l'année dernière confirmant ainsi l'attractivité de l'assurance vie luxembourgeoise.

Le total des engagements techniques des entreprises d'assurance vie s'établit à 242,0 milliards d'euros à la fin du 4^{ème} trimestre 2024.